

N°10



La Plume de l'Oie

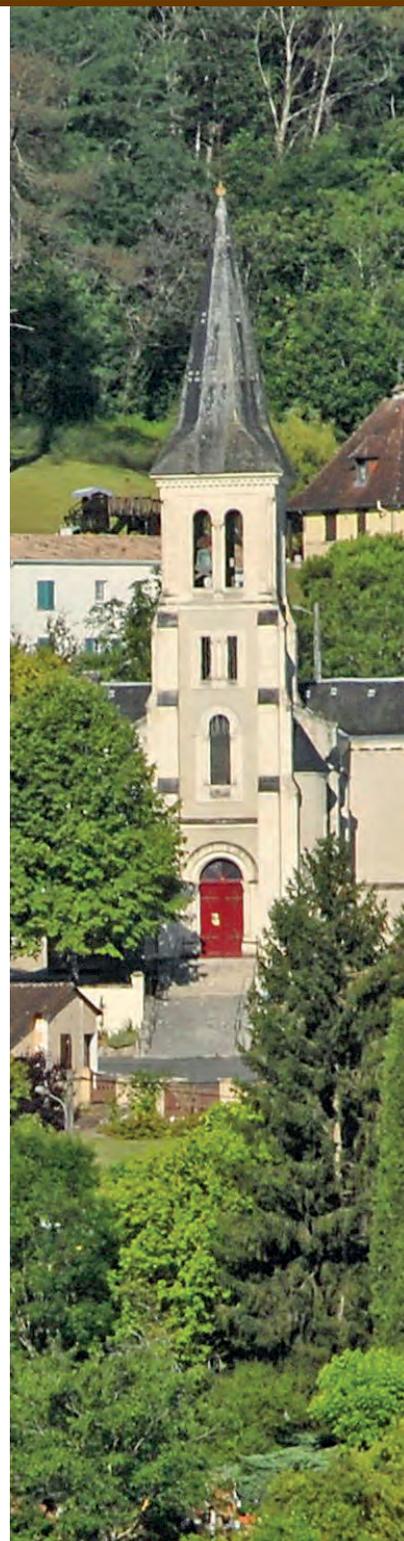




La Plume de l'Oie

Sommaire

2	Sommaire
	Numéros d'urgence
3	Le mot du maire
4	Vie de la Commune
5	Infos municipales
6-7	Octobre Rose - November
8	Commémoration - Bibliothèque
9	Francis le jardinier
10	Travaux communaux
11	Recensement 2022
12-13	CCIVS
14-15	Noël à Léguillac
16-17	Associations
18	Page de l'opposition
19	Françoise Raluy raconte
20	Pides Plats
21	Pays de l'Isle
22-23	Infos pratiques
23	Etat civil
24-27	Carnet d'adresses



Numéros d'urgence

Urgences Médicales : **112**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

Urgences Sourds et Malentendants : **114**

Enfant en Danger : **119**

Violences Conjugales : **39 19**

SOS Viols : **0800 05 95 95**

Allô Maltraitance personnes âgées et
adultes handicapés Dordogne : **3977 ou 05 53 53 39 77**

Le Mot du MAIRE

**Chères Léguillacoises,
chers Léguillacois,**

C'est une période difficile que nous venons de traverser. Depuis 2020, nous avons dû affronter ce virus avec lequel il semble que nous devons apprendre à vivre.

Les annonces gouvernementales se succèdent avec leur lot de restrictions, de mauvaises nouvelles et d'incertitudes. Le confinement n'est certes plus à l'ordre du jour et la troisième dose est injectée assez massivement à la population, ce qui devrait éloigner le spectre de mesures trop drastiques. Je vous invite à la plus grande vigilance et au respect des « gestes barrières » qui sont à même de renforcer notre protection.

En plus des problèmes épidémiologiques, le village a été touché par de gros orages, très violents à certains endroits, et qui ont causé de nombreux dégâts, tant chez les particuliers que sur les infrastructures collectives, comme les routes. J'ai aussitôt fait la demande à la préfecture d'un classement en catastrophe naturelle de la commune, ce qui a été obtenu. Mais les clauses de remboursement sont assez restrictives et les assurances ne couvrent pas les routes, les portails, les palissades et les talus.

Je ne vous cacherai pas que j'attends la fin de cette année et que 2022 se profilera sous de meilleurs auspices.

Cela fait maintenant un an et demi que mon équipe et moi-même avons entamé notre mandat au service des habitants de la commune.

Une partie de nos projets ont été réalisés, comme la réfection de l'école et des routes.

Les autres sont en cours. Les travaux ont débuté en septembre au stade, mais les entreprises font face à une conjoncture qui leur a fait prendre du retard. En ce qui concerne la salle des fêtes, nous sommes en attente d'un devis afin de changer notre système de chauffage, trop énergivore, et la mise en place d'un plafond plus isolant. Outre les économies qui seront substantielles, une approche respectueuse de l'environnement nous paraît souhaitable et appropriée.

Quant aux travaux d'embellissement du bourg, ils sont planifiés et le dossier technique a été réalisé et finalisé. Nous sommes dans l'attente d'un chiffrage de l'Agence Technique Dordogne, "ATD".

Je voudrais enfin évoquer la réfection et l'entretien en cours du petit patrimoine de la commune, et en particulier des lavoirs. Nous avons à cœur de les faire subsister et de les mettre en valeur. Ces lieux furent, jusqu'au milieu du siècle dernier, des lieux où certes on lavait le linge, mais constituaient surtout des espaces de sociabilité pour les femmes.

Ces dernières, qui ne l'oublions pas étaient écartées de l'espace politique jusqu'en 1944 et corsetées dans la cellule familiale par un code civil qui leur était défavorable.



Elles se retrouvaient à laver leur linge en commun, dans un temps où elles ne disposaient pas de machine à laver ni d'accessoires jetables, comme les couches.

Les lavoirs constituaient dans ce contexte une sorte de « forum » dans lequel circulaient les informations, s'échangeaient les points de vue sur des sujets divers, mais aussi des rumeurs, voire des commérages. Ce rôle est aujourd'hui dévolu aux réseaux sociaux. Je ne suis pas sûr que nous y ayons gagné en terme de convivialité.

Je voudrais insister une fois de plus sur l'importance de l'inscription de vos enfants dans notre école. Le maintien d'une classe se joue parfois à un élève, et si la fermeture est prononcée, il est très difficile par la suite de pouvoir la rouvrir, même avec des effectifs suffisants. Nous savons tous à quel point il est important pour un village de pouvoir scolariser ses enfants. Ils constituent la vitalité et l'avenir.

Pour finir, j'invite une fois de plus certains de mes concitoyens à faire preuve de plus de civilité. Nous constatons de plus en plus, par exemple que des poubelles sont laissées à même le sol. Beaucoup plus grave est le non respect des limitations de vitesse ou d'arrêts aux stops, pour rappel la traversée du bourg ce fait à 30 km /heure. Il est inutile de vous dire à quel point ces infractions ont un caractère très grave en vue des risques qu'ils font courir à nous tous, et plus particulièrement aux enfants. Je vous recommande donc de faire preuve de vigilance et de responsabilité.

Dans cette période d'incertitude permanente, tant sur le plan économique, politique et sanitaire, je vous invite à nous faire part, à mon équipe et à moi-même, de vos problèmes ou de vos propositions.

Vos suggestions, si elles œuvrent dans le sens de l'intérêt général seront prises en compte avec le plus grand intérêt. La citoyenneté n'a de sens que si elle s'exerce. Il n'y en a pas de passive. Ma porte vous sera toujours ouverte.

Vive la France, vive Léguillac de l'Auche

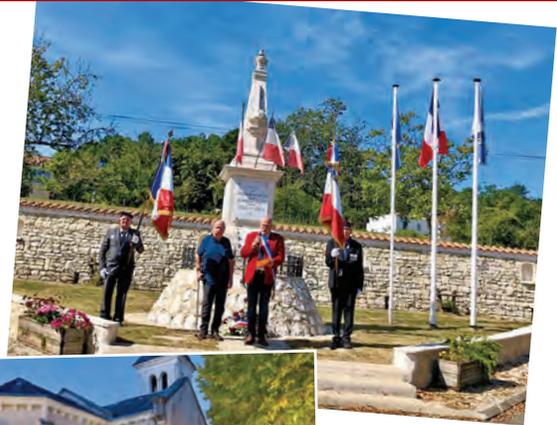
Le maire,
Régis Batailler

La vie de la Commune

Saint Cloud.....

Une belle réussite en ce premier week-end de septembre, la foule a envahi le bourg.

Durant ses trois jours de fête, les concerts, les repas, les animations pour les enfants ont vu une forte participation, et un magnifique feu d'artifice accompagné d'une horde d'enfants brandissant des lampions de toutes les couleurs ont illuminé le bourg.



L'école.....

Jeudi 2 septembre 2021 a eu lieu la rentrée scolaire avec quelques changements pour notre équipe éducative. En effet, en juin dernier, nous avons dû dire aurevoir à Madame Anne Céline BERTRAN, Professeur des écoles pour les CE1-CE2 et à Madame Véronique NYAMANKOLO, Responsable animation du périscolaire, et nous avons accueilli en ce jour Madame Hélène DELADERRIERE, pour la classe de CE et Monsieur Kévin MANCASSOLA, pour le périscolaire.



Le Club Sportif Léguillacois de Foot a également offert, en cette nouvelle année scolaire, des ballons à l'école de Léguillac. Ce don gracieux du Club a été fortement apprécié tant par l'équipe éducative et d'animation que par les instances de la CCIVS et de la Mairie. Un grand merci au CSL pour son implication dans la vie "sportive" de nos enfants.

Orage.....

Lors des grosses intempéries de début septembre, la commune de Léguillac de l'Auche a subi de nombreux dégâts autant chez les habitants que sur les structures communales comme l'effondrement de deux talus, route du stade et route d'Armagnac. Suite à cela la commune a été classée en reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boue.



Semaine Bleue

Suite aux travaux engagés dans le cadre de la Charte Territoriale des Solidarités en faveur des aînés avec la MSA et la CARSAT depuis fin 2017, la CCIVS a répondu à l'appel à projets « Lutte contre l'isolement des séniors lié à la crise sanitaire » en proposant la mise en place d'un réseau de citoyens bénévoles « Tisseurs de lien social », avec pour objectif de mettre en place des visites de convivialité régulières afin de restaurer du lien.

Le projet prévoit également de pouvoir organiser deux évènements à l'échelle de l'intercommunalité. En ce sens, la CCIVS et ses partenaires institutionnels et associatifs ont organisé des animations itinérantes de prévention sur le territoire pour aller au plus proche des habitants pendant la semaine bleue, évènement national, du 4 au 8 octobre 2021.

Cette année, les animations proposées étaient dédiées au numérique, dans un bus équipé mis à disposition par le Conseil départemental avec un conseiller numérique.



Lundi 4 octobre de 9h30 à 12h, la commune a ainsi pu accueillir devant et dans la salle des fêtes, le bus numérique avec des professionnels en action sociale du CIAS, un assistant social de la MSA et une animatrice en actions collectives du Conseil Départemental ainsi qu'un atelier numérique par l'AASE et la présentation d'une carte interactive et de l'application Illiwap par la CCIVS.

Octobre Rose



Cette année encore, Octobre Rose a été un franc succès sur la commune. En partenariat avec les associations Gym Forme, Letham, Fa Si l'Auche et ça « swing » à Léguillac, la municipalité a organisé une journée Octobre Rose le dimanche 10 octobre 2021 avec au programme une marche solidaire avec 2 circuits, un repas, des animations danse et un atelier de caricatures.

Nous avons, encore une fois, eu une grande participation et avons pu samedi 3 décembre remettre un chèque de 1 129.50 euros au Comité Féminin de Dordogne pour le dépistage des cancers.

Merci à tous, associations, bénévoles, conseillers et participants pour votre implication dans cette cause de santé publique.





November



La Commune de Léguaillac de l'Auche a communiqué par une affiche communale sur l'action **MOVEMBER**, pour faire bouger les choses en matière de prévention dans la lutte contre les cancers de la prostate et des testicules.

Léguaillac de l'Auche

MOVEMBER

Porter la moustache c'est bien !
Savoir quand se faire dépister c'est mieux !

Facteurs de risques :
+ 65 ans
Antécédents familiaux

Des questions, des doutes, un suivi ...

N'hésitez pas à consulter votre
MEDECIN

Ne fermez pas les yeux sur le cancer de la prostate



Commémoration

Bibliothèque

• 11 novembre



La bibliothèque municipale de Léguillac de l'Auche vous propose une sélection de livres tout au long de l'année pour petits et grands.

En ces fêtes de fins d'année, une animation pour les enfants a été organisée mercredi 22 décembre. Ce fut l'occasion pour une dizaine d'enfants d'écouter un conte de Noël, de participer à un atelier décoration et de partager ensemble un petit goûter offert par la municipalité.



Nous espérons pouvoir renouveler à chaque vacances scolaires ces animations tout au long de l'année 2022.

Francis Le Jardinier

Son jardin fait rêver et baver les promeneurs qui longent le grillage lors des randonnées pédestres.



Après les compétitions de vélos FRANCIS grand copains et amis de Raymond Poulidor a une seconde passion, le jardinage.

Il possède des secrets et des recettes.

De la graine aux fruits et légumes dans l'assiette tout est minutieusement et rigoureusement préparé.

BRAVO FRANCIS



Travaux Communaux

Affichage municipal

Comme vous avez pu le voir les panneaux d'affichage ont été mis à chaque lieu de collecte des poubelles



Cimetière

Durant le mois d'octobre l'ancienne clôture du cimetière en ciment, se trouvant côté "impasse du Lavoir", qui n'était plus en bon état et qui commençait à s'effondrer par endroit, a été remplacée par une clôture en panneaux rigides sur une soixantaine de mètres. Cette clôture plus moderne, plus esthétique, moins massive s'intègre parfaitement bien sur ce site.



Lavoir du cimetière

Un chantier de revalorisation du petit patrimoine de la commune a permis de redécouvrir le lavoir qui se trouve juste avant le cimetière. Ce lavoir qui a servi de décharge pour la commune pendant plusieurs années, était enfoui sous une montagne de débris, il aura fallu toute une journée de pelle mécanique pour enfin apercevoir les lignes de ce dernier. Suite à ce terrassement 2 journées ont été nécessaires pour ramasser les centaines de bouteilles de verre, chose faite par quelques bénévoles et élus. Nous entrons maintenant dans la phase finale de la revalorisation, avec pose d'un géotextile, engazonnement, plantation de graminées et autres, réalisation du chemin d'accès au lavoir avec création de quelques marches, pose de mobilier urbain tout cela pour offrir un petit espace calme et de détente.



Projets Communaux

Eclairage public



Le Conseil Municipal a demandé au SDE24 une étude pour l'éclairage public. En effet, l'éclairage actuel est très énergivore.

Afin de faire une économie substantielle et dans une optique de protection environnementale, le conseil souhaiterait bénéficier d'un programme d'éclairage public en LED.

Recensement 2022



www.le-recensement-et-moi.fr

A compter du 20 janvier et pour 1 mois, des agents recenseurs prendront contact avec chacun d'entre vous afin de réaliser la campagne de recensement 2022.

En raison du contexte sanitaire, les réponses par internet seront sollicitées. Le recensement en ligne permet également un gain de temps pour tous.

Cependant des prises de rendez-vous seront possibles avec les agents recenseurs afin d'aider au mieux les personnes ne disposant pas de cette solution.

Le recensement est obligatoire et confidentiel. Les informations recueillies ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymisées.

Il est déclaratif : c'est l'habitant qui détermine quel logement est sa résidence principale et qui déclare le nombre d'habitants qui y vivent de manière habituelle.

Le recensement permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Ces chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation.

Il permet également de fournir des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements. Les réponses aux questionnaires fournissent des résultats statistiques sur la répartition de la population par âge, sexe, nationalité, diplôme....., sur l'emploi, l'activité professionnelle....., sur la composition des ménages, sur le parc de logements...par exemple.

Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements publics (écoles, équipements sportifs....), mais ils



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

permettent également aux acteurs privés d'établir des projets d'implantations d'entreprises ou de commerces et services.

Deux habitantes de la commune, Julie ROUSSELLIER et Nathalie LAINEY, ont été recrutées afin d'effectuer cette démarche auprès de vous. Elles déposeront dans vos boîtes aux lettres les documents relatifs au recensement ou vous les donneront en main propre au pas de la porte. Elles vous apporteront les réponses à vos questions éventuelles et pourront vous aider le cas échéant dans vos démarches. Elles seront munies d'une carte d'agent recenseur et de leur carte d'identité afin de pallier à tous risques de démarchage abusif.



Julie ROUSSELLIER



Nathalie LAINEY

CCIVS

Ecole

Durant les vacances d'été au mois d'août plusieurs travaux ont été réalisés :

- pose d'une clôture en panneaux rigides
- nouveau macadam dans la cour de récréation
- peinture de toutes les classes

Pendant ces vacances de fin d'année la verrière a été remplacée et la peinture du hall d'entrée a été entièrement refaite aussi.

Les nouvelles peintures au sol devraient se faire début 2022.

Ces travaux sont entièrement financés par la CCIVS.



Voirie

Début septembre notre commune a subi de fortes pluies avec des coulées de boue, des effondrements de talus, notamment la route d'Armagnac

La fermeture de cette route et un enrochement pour renforcer le bas cote a été nécessaire

La pelleteuse étant sur place nous en avons profité pour nettoyer quelques fosses



Campagne Pata (point à temps automatique)

Début novembre la réparation et l'entretien des route suivantes ont été réalisés

- Route des Champs
- Impasse de Linard
- Impasse du Mas de Glenon
- Impasse de Puychaud



Campagne élagage :

Une semaine d'élagage est prévue fin janvier 2022

SMD3

Nous rencontrons sur la commune un problème d'incivilités récurrent sur les sites dédiés aux containers à poubelles. En effet, de nombreuses personnes déposent leurs déchets à côté des containers, plutôt que d'aller à la déchetterie. Nous vous rappelons que l'ensemble des déchetteries est en accès libre avec la carte SMD3.



La commune est ainsi obligée de faire passer ses agents afin de récupérer ces objets et de les porter à la déchetterie, faisant de ce fait augmenter les frais de gestion à chaque passage puisque pour les collectivités le passage en déchetterie est payant.

Hors Les Murs

Le mercredi 15 décembre 2021, la CCIVS en collaboration avec la mairie, a organisé une journée d'animation pour les jeunes de 10 à 17 ans.

Cette journée s'est déroulée au stade de Léguillac avec comme activité une course d'orientation, géocaching et jeux de sociétés, suivi d'un goûter offert par la municipalité.



Marché de NOËL

Pour clôturer cette année 2021, le conseil municipal a organisé pour la première fois un marché de Noël qui s'est déroulé le samedi 3 décembre 2021 de 15h à 19h.

Malgré les intempéries et la situation sanitaire, nous avons décidé de maintenir le marché de Noël, nous remercions les exposants, artisans pour leur participation. Nous avons pu découvrir de nombreuses créations et produits locaux, bijoux en bois, luminaires d'ambiance, confitures de Noël, vins, créations en tissus

Les bénéfices de la tombola organisée ce jour là seront reversés aux enfants de l'école de Léguillac de l'Auche par le biais de l'association Trait d'Union.

A l'année prochaine !



Décorations de NOËL

Cette année, nous avons décoré de façon plus importantes notre beau village. La commune s'est dotée de nouvelles illuminations pour éblouir petits et grands.



Tout le mois de novembre a été consacré à la fabrication de père Noël, de bonhommes de neige et de rennes en bois afin de les placer dans le bourg du village ainsi qu'à la confection des papillotes, nœuds, cadeaux....



Nous remercions les bénévoles ainsi que les conseillers d'avoir participé aux décorations.

Ça “swing”

Ça “swing” à Leguillac est une association proposant des cours de danse adultes enseignés par un professeur de danse : Gilles CHAUMONT.

Bachata, salsa, merengue, rock, danse en ligne...

Cette association compte une vingtaine d'adhérents. Des soirées dansantes sont organisées et l'association participe aussi à des événements.

Notre première participation dans la commune s'est faite lors du marché de Noël du 04 décembre avec la vente de boissons, gâteaux et crêpes, ainsi que la collecte de jouets et vêtements au profit de 2 associations humanitaires locales :

- la halte 24
- l'ASD (association soutien Dordogne),

Cette participation va permettre à des adultes et des enfants en situation précaire, d'avoir en ces périodes de fêtes de Noël un cadeau sous le sapin. Un énorme merci aux personnes bienveillantes qui y ont contribué en faisant de multiples dons, cette récolte à été un énorme succès grâce à votre générosité.

En ce qui concerne la danse, n'hésitez pas à vous renseigner, mais aussi à nous faire part de vos attentes. Nous serons à votre écoute.

Vous pouvez nous suivre sur whatsapp ou sur notre facebook : ça swing à Leguillac - sur lesquels vous trouverez nos vidéos des cours qui se déroulent tous les jeudis soir de 19h30 à 21h à la salle des fêtes du village, ainsi que nos soirées et événements proposés.

Vous nous trouverez aussi sur le Panneau Pocket de la commune (N'oubliez pas de le télécharger gratuitement sur votre portable) Cela vous permettra de suivre toutes les animations proposées sur la commune et donc de nous suivre.

Nathalie Lainey secrétaire : 06 64 94 23 25

Sylvie Bourland trésorière : 06 11 58 04 16 et

Nadine Gache Présidente : 06 23 13 34 52 sont là pour vous renseigner. N'hésitez pas à nous contacter

En espérant avoir le plaisir de partager quelques pas de danse avec vous durant les cours ou lors d'une de nos animations, ça “swing” à Leguillac vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et de fin d'année.

GYM FORME LEGUILLAC DE L'AUCHE

- Lundi 20h15 - 21h15 : GYM TONIC

- Mercredi 20h15 - 21h15 : PILATES

- Vendredi 10h - 11h : PILATES

GYM FORME a repris ses activités en septembre 2021 après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire.

Nous avons eu une bonne surprise puisqu'en 2021 nous avons eu davantage d'adhésions que l'année précédente.

A ce jour, 1^{er} décembre, 27 adhérentes et peut-être une de plus la semaine prochaine. En effet il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

**Les cours sont assurés par
Nathalie Cluzeau,
animatrice diplômée.**



Pour plus de renseignements :

Présidente Annie LEBRE

06 81 50 74 43



Comité de Jumelage Léguillac de l'Auche Letham

Octobre :

A l'initiative de la municipalité de Léguillac de l'Auche la journée Octobre Rose était programmée le 10 octobre 2021.

Une marche était organisée le matin. L'association Gymform et le Comité de Jumelage Léguillac-Letham cette année encore répondaient présents en participant à cette noble cause.

La somme de 550€ était récoltée et reversée dans son intégralité au profit du Comité féminin Dordogne pour le dépistage des cancers.



Novembre :

L'association Gymform et le Comité de Jumelage Léguillac-Letham se sont unis pour organiser la troisième édition "Léguillart" le 21 novembre 2021.



Cette manifestation rassemblait 23 exposants (artisans, peintres, auteurs, producteurs...).

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur un bon nombre de visiteurs sont venus.

Des pâtisseries et douceurs diverses réalisées par les bénévoles des deux associations ont été vendues et ont permis de réaliser un bénéfice conséquent.

Une très belle tombola et une savoureuse soupe de citrouille ont clôturé cette belle journée.

Nous remercions une nouvelle fois les exposants, les visiteurs et tous les bénévoles sans lesquels cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Décembre :

Assemblée générale Comité de jumelage le 18 décembre 2021.

Page de l'Opposition Municipale

EDITORIAL

Nous traversons une période très trouble. Il est devenu difficile de nous reconnaître dans cette confusion qui touche notre pays, l'Europe et le monde. Nos petites communes payent les frais de ce désordre. En deux ans la stabilité qui avait été durement acquise depuis 1945 est mise à rude épreuve. L'équilibre devait être bien fragile pour être mis à mal par une pandémie !!! Peut-on tout mettre sur le dos du COVID ? Soyons tous très prudent, modérons nos propos, nos jugements. J'ai le sentiment que tous ceux qui aujourd'hui soufflent sur les braises n'aient pas les moyens d'éteindre l'incendie.

ECOLE

Je me permets de revenir sur le sujet de l'école du précédent bulletin municipal. Il m'a été fait remarquer que des travaux de maintenance avaient été réalisés par la CCIVS et que notre école était accueillante. Oui c'est vrai... Mais malheureusement un coup de peinture ne suffira pas à inverser l'évasion des élèves vers les communes voisines. Même si à ce jour l'école n'est pas menacée par la fermeture de classe, il faut réellement mettre en place des actions fortes pour que les familles ne se posent plus la question de savoir où elles vont inscrire leurs enfants car avec la baisse constante des effectifs, l'école reste en danger. Les chiffres montrent que le nombre d'habitants de Léguillac est stable voire en légère augmentation, ce qui est une chance. Toute la population doit se mobiliser derrière une équipe municipale qui ira de l'avant et qui donnera de réels moyens à notre école.

SITE INTERNET

Léguillac est une des rares commune de l'intercommunalité à ne pas avoir de site internet, il est donc impossible pour un administré de se tenir au courant des dernières décisions du conseil municipal sans se déplacer. Il serait bien pour palier à ce manque de communication et de transparence de redonner vie au site internet de Léguillac.

ROUTES

Des travaux routiers ont été effectués sur plusieurs axes à circulation intense mais beaucoup de zones restent à faire. L'intercommunalité a été sollicitée pour mettre au calendrier la suite de ces réfections. Mais des travaux impératifs de maintenance doivent être mis en place, curage de fossés, stabilisation des bas-côtés afin de conserver les routes saines et d'assurer la sécurité des usagers.

LEGUILLAC N'EST PAS CHICAGO....

Léguillac reste une commune paisible mais ces derniers mois plusieurs vols et vols avec effractions se sont produits. Les habitants ne peuvent pas remplacer les gendarmes mais si tout le monde reste vigilant et s'organise, il sera possible de dissuader les malfrats. Prévenez vos voisins quand vous vous absentez, relevez les numéros d'immatriculation des véhicules suspects et tenez fermé tous vos locaux.

ACCEUIL DES NOUVEAUX HABITANTS

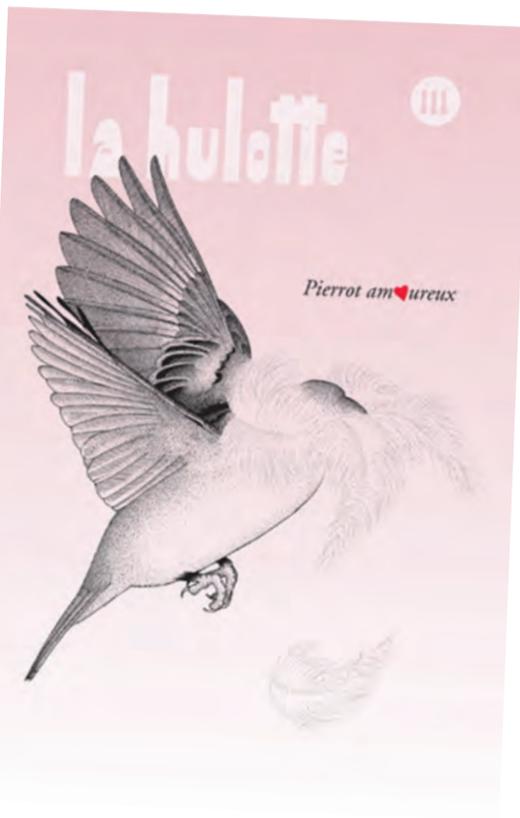
Il avait été mis en place par l'ancienne équipe municipale un manuel et un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune. Il serait peut-être envisageable de remettre cette initiative à l'ordre du jour. Ce serait le moment opportun de leurs présenter les associations et l'école.

Françoise Raluy raconte.....

Connaissez-vous la Hulotte, le journal le plus lu dans les terriers, revue qui vous raconte la vie des animaux sauvages, des arbres et des fleurs d'Europe ? Oui... Non... Vous n'y êtes pas encore abonné, mais vous aimez observer les oiseaux qui viennent en hiver se nourrir des graines que vous leur distribuez généreusement, vous vous attendrissez de voir bondir un chevreuil, même s'il vient de brouter vos rosiers, si vous ne cessez de vous ébahir au moment du passage des grues au-dessus de vos têtes lors de leurs migrations, vous aimez les papillons et vous intéressez même aux coléoptères, alors cette revue est faite pour vous, et pour votre petite famille.



Cette revue naturaliste française à parution semestrielle allie beaucoup d'humour et tout autant de rigueur scientifique, et les dessins qui l'illustrent sont de vrais bijoux. En bref, c'est un vrai trésor pas cher, un cadeau pour Noël à vous offrir ou à ceux auxquels vous aimez faire plaisir, qu'ils soient petits ou grands.



Créée en 1972 par Pierre Déom, jeune instituteur dans les Ardennes, la Hulotte n'a cessé d'être diffusée par abonnement, de quoi se constituer une vraie collection pour les amoureux de la nature. Son créateur a même été honoré par Bernard Pivot, un de ses invités du temps de l'émission Apostrophes.

Pierrot, chasseur d'insectes

ATTRAPER des insectes. A. Aux si on ne peut vraiment le manier de base du Moineau, (qui est plutôt du genre causeur de graines). Mais, bien l'empêche ses petites ongles absolument besoin de bestioles, il faut bien s'adapter à la situation — et il se tire finalement très bien de la difficulté. Évidemment, il préfère les perches qui ne se déplacent pas à la vitesse de l'éclair, celles que l'on peut picorer sans trop se fatiguer. À terre ou dans l'arbre. Pour le reste il fait appel à sa débrouille habituelle. Après le passage de la journée à gamon par exemple, il survole le champ de bataille et plonge sur les infatigables survivants plus ou moins exténués.

Et maintenant le Moineau ? C'est plus pour moi de chance !

Tout le monde, il préfère de la température ensoleillée.

Étrangement pour faire le nettoyage des insectes engorgés qu'il trouve sur les façades. Il tente d'attraper les mouches — vivantes ou mortes — emprisonnés dans les toiles d'araignées. Dans les arbres, il empêche un groupe de feuilles avec sa patte, bat des ailes, et secoue tout ça comme un panier : les bestioles cachées derrière les feuilles s'enlèvent, papillonnent, et n'y a plus qu'à les cueillir en vol.

Service nettoyage
Vers le milieu du vingtième siècle, plusieurs Moineaux spécialement désignés ont découvert qu'en visitant l'avant des automobiles en stationnement, c'était un jeu d'enfant de picorer toutes sortes d'insectes percés pendant le voyage et morts, collés par dizaines dans les grilles de la calandre avant. D'autres petits mécanos volants ont encore amélioré la technique en se faufilant à l'intérieur, entre les roues, pour aller faire leur ménage derrière le capot.

Dans les gares, ce sont des brigades spécialisées de Moineaux-SNCF qui ont pris l'habitude d'attendre l'arrivée des trains. Avant même que le convoi soit complètement immobilisé, l'équipe de nettoyage se grand complet se précipite et débarrasse consciencieusement l'avant de la locomotive de tous les insectes qui s'y sont écrasés pendant le trajet.

Travail de nuit
D'autres Pierrots, sans doute inconnus, se sont rendu compte que, la nuit venue, les lampadaires entraînent une foule d'insectes complètement déboussolés, et donc pas trop difficiles à capturer. Ils ont pris l'habitude de les alpaguer en vol, et de s'arrêter à leur

leurs œufs en pleine nuit, parfois jusqu'à deux heures du matin.

Page 1. Les images de travail de nuit.

Page 1. Les images de travail de nuit.

On voudrait dormir un peu !

Le Moineau du 80^{ème} étage
C'est grâce à cette étrange activité nocturne qu'un Moineau new-yorkais a conquis le titre enviable de "Moineau le plus haut du monde". Il était perché en vol — mais sans faire de multiples passes en chemin — jusqu'à la terrasse d'observation, au 80^{ème} étage de l'Empire State Building. Une saute occasionnelle puisque cette terrasse est située à plus de 300 mètres au-dessus du sol, sur la hauteur de la Vase Hotel. C'est là qu'un soir, il s'est posé à 11 heures et demie du soir, tranquillement occupé à capturer en vol les papillons de nuit attirés par la lumière des projecteurs.

la Hulotte
8 rue de l'Église - 08240 Boulton-aux-Bois
www.lahulotte.fr

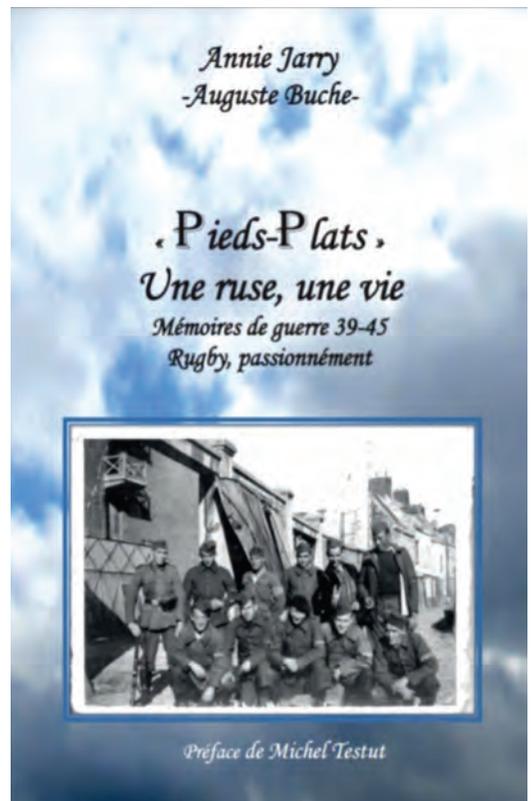
“Pieds Plats, une ruse, une vie”

C'est sous ce titre énigmatique qu'Annie Jarry publie son second ouvrage. Le sous-titre : “Mémoires de guerre 39-45. Rugby passionnément” éclaire un peu sur le contenu du livre.

On y découvre le récit de la vie d'une famille toute simple embarquée dans la période compliquée de la Seconde Guerre Mondiale et l'importance de la présence du rugby dans cette vie, à partir des témoignages directs des acteurs.

Ce sont les Mémoires de guerre laissées par le père, Auguste Buche, ancien rugbyman, talonneur éminent du Club Athlétique Périgourdin dans les années 50, retenu en captivité au Stalag XVII A et B en Autriche pendant 5 ans et les souvenirs d'enfance de l'auteur qui relate la vie des civils en banlieue bordelaise sous l'occupation allemande, durant l'absence de son père. Histoire d'un destin commun à beaucoup d'autres familles contemporaines de cette époque particulière, trop souvent occultée par ceux qui l'ont vécue.

Est évoqué également l'après-guerre à Périgueux : baraquements des réfugiés Alsaciens à Ste Ursule, Américains de Chamiers, le “casin”... et le CAP au top niveau et si présent dans la vie de la famille. Vestiges des temps troublés dans les lieux et les esprits, que l'on se presse d'effacer, dans un monde en reconstruction, familial, social, économique.



Contrairement à la noirceur que l'on pourrait imaginer, cet ouvrage plein de tendresse, de pudeur et d'optimisme est un hymne à l'amour, à la vie ; se dégage même une philosophie qui permet de surmonter au mieux les difficultés que les temps imposent parfois. La vie de cette famille témoigne que c'est possible. Michel Testut, l'écrivain, qui a écrit la préface y a exprimé son ressenti plein d'émotion.

Quant au titre.....on peut juste indiquer qu'il est lié à une guéguerre entre deux clubs de rugby : Bordelais (SBUC) et Béglais (CAB)... bien longtemps avant que ne naisse l'UBB ! Petite cause, parfois grands effets.

A découvrir.

Cet ouvrage (20€ ou 25€ avec le port) est accessible auprès d'Annie Jarry.

Renseignements : Email : an.jarry@orange.fr

ou 13 Chemin de l'Ancienne Forge

La Font de l'Auche

Léguillac de l'Auche - 24350 Mensignac



Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ? L'opération Habitat du Pays de l'Isle en Périgord vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ?
Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels matériaux privilégier ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, sur le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais, le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous condition de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays au 05 53 35 13 53

ou envoyez un mail à l'adresse :

habitat@pays-isle-perigord.com

ou inscrivez-vous sur le site :

monprojet.anah.gouv.fr

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une permanence à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint-Astier, Neuvic ou Villambard.

Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées. Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...) ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision.

Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double. Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.

Quelle que soit la saison, n'oubliez pas d'appliquer la réglementation en vigueur en matière de bruit afin de respecter la tranquillité de vos voisins.

Vivre en bon voisinage, c'est possible

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,

Vendredi 8h30—12h / 14h30—19h30

Samedi 9h—12h / 15h—19h

Dimanche et jours fériés 10h—12h



Autre source de nuisance très fréquente sur notre commune :

l'errance et les aboiements des animaux.

Propriétaires de chiens, Merci de faire le nécessaire chez vous afin d'éviter la divagation de vos animaux sur la commune, et à savoir, vous pouvez être poursuivis pour tapage diurne ou nocturne suite aux aboiements répétés de votre ou vos chiens.

Propriétaires de chats, Merci de faire le nécessaire pour éviter la divagation de vos chats chez vos voisins propriétaires de chiens.

De plus il est fortement conseillé, afin d'éviter la prolifération des chats errants, de stériliser votre animal. Un chat

abandonné n'est pas un chat heureux d'être en liberté mais un chat en danger !



Ne vous enflammez pas !

A l'air libre le brûlage des déchets verts est entièrement INTERDIT
Du 1er Mars au 30 Septembre



Arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001

Toutes demandes de brûlage est soumis à déclaration, au minimum 3 jours avant, en Mairie, du 1er Octobre à fin Février, entre 10h et 16h, sous conditions.

Appel à bénévoles Tisseurs de lien social

Suite aux travaux engagés dans le cadre de la Charte Territoriale des Solidarités en faveur des seniors avec la MSA, la CARSAT et le conseil départemental depuis fin 2017, la CCIVS a répondu à l'appel à projets « Lutte contre l'isolement des seniors lié à la crise sanitaire » en proposant la mise en place d'un réseau de citoyens bénévoles, tisseurs de lien social en juin 2021.

Objectifs du projet :

- Prendre soin des seniors de notre territoire
- Lutter contre le sentiment d'isolement des seniors
- Action citoyenne pour l'intérêt général
- Visite de convivialité pour les seniors isolés
- Instaurer et maintenir le lien social
- Encourager la solidarité intergénérationnelle

Pourquoi ?

Le projet « tisseurs de lien social » permettra à chaque commune de la CCIVS de mettre en place des actions pour lutter contre l'isolement social des seniors (+ de 55ans), en s'appuyant sur un réseau de bénévoles.

Pour qui ?

Les bénévoles assureront des visites de convivialité auprès des seniors isolés volontaires. La visite de convivialité consiste soit à discuter, faire des jeux, marcher... Elle vise surtout à instaurer des échanges et du partage.

Quelles étapes ?

Les bénévoles devront suivre une sensibilisation pour intégrer le réseau tisseur de lien social. Une charte d'engagement du bénévole sera signée pour débiter les visites de convivialité.

Module 1 (3h00) : Présentation du réseau, connaissance du vieillissement et du sentiment d'isolement social.

Module 2 (3h00) : Connaissance de la charte d'engagement du bénévole et de la posture d'écoute.

Contact : Lionel Roye, chargé du projet à la CCIVS
Courriel : l.roye@ccivs.fr / Tél. : 07 86 36 63 54



www.ccivs.fr
Conception : Service Communication CCIVS

NOUVEAUTÉ



QR code

Suivez l'actualité de la CCIVS avec l'application illiwap !

Afin d'informer en temps réel la population, la Communauté de Communes Isle Vern Salembre (CCIVS) s'est dotée de l'application illiwap.

Vous pouvez recevoir des NOTIFICATIONS directement sur votre téléphone concernant les thématiques que vous souhaitez : actualité générale de la CCIVS, enfance et jeunesse (fermeture école ou crèche, grève, organisation, etc.), voirie, tourisme, piscines, ...

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
GRATUIT
Téléchargement gratuit et sans engagement.



Installation simple et rapide

- 1 Téléchargez illiwap sur Google Play (Android) ou sur AppStore (iOS)
- 2 Recherchez « CCIVS » ou « Communauté de Communes Isle Vern Salembre » dans la barre de recherche.
- 3 Cliquez sur le bouton suivre pour vous abonner aux stations qui vous intéressent.

Suivre



Recevez les notifications sur votre smartphone. Toutes les notifications que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.



Plus d'informations : Service Communication CCIVS 05 53 03 83 68

www.ccivs.fr

Conception & Impression : Service Communication CCIVS
Document imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC par Imprimerie IOTA.





« Ma commune dans la poche »

GRATUIT

La commune de Léguillac de l'Auche a mis en place une diffusion en temps réel de messages d'informations, de prévention, de risque et d'alerte à la population ainsi que les événements, par le biais d'une application "PanneauPocket", gratuite, à télécharger sur les téléphones portables.

A domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, en vacances, à l'extérieur de la commune, toutes les infos et les événements qui concernent la commune sont à portée de main sur vos téléphones par des notifications.

Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas le dernier moment !

Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Les jeunes ayant atteint la majorité sont inscrits d'office dans la commune où ils ont fait leur recensement citoyen.

N'oubliez pas d'informer la mairie de tout changement d'état civil pour modifier votre nom si besoin (mariage, divorce...) ou d'erreur éventuelle sur votre carte actuelle dès que possible.

Les changements d'adresse suite à l'adressage sont effectués par la mairie.

Naissances.....



FOURBIL Tiago

née le 26 août 2021

BOURNET Nohan, Pascal, Enzo, Grégory

né le 1^{er} octobre 2021

PIERRE amine, Georges, Malik

né le 4 octobre 2021

JACQUET Maëlo, Richard

né le 6 décembre 2021

Mariages



LOPIN Hervé et ZARANDONA Valérie,

le 18 décembre 2021 - Impasse du Lavoir

Décès.....



BATS Paula veuve GOULY

décédée le 20 octobre 2021,

à Léguillac de l'Auche - Les Tuilières

PERRAUDIN Chantal épouse LE PEMP

décédée le 17 novembre 2021,

à Périgueux - Veyrieras

BRUNET Pierre Raymond

décédé le 6 décembre 2021,

à Périgueux - Blanchou

TRAMOIS Laurence

décédée le 1 décembre 2021,

à Chancelade

A noter : décès de personnes nées sur la commune :

DUPONT Guy

décédé le 24 juillet 2021 à Périgueux

Carnet d'adresses.....

Assistantes Maternelles



Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
ROCHARD	Magalie	13 Val de l'Auche	06 72 70 78 12 05 53 13 31 48
ROCHE	Laurette	Les Champs	06 07 80 53 47 05 53 07 22 09
TRELY	Anne Michèle	Merlet	05 53 07 00 22
WINIGER	Evelyne	La Croix Pintoux	06 99 69 54 54



Santé.....

Sandrine AUBERT	Infirmière libérale	Boudeau	06 13 92 34 73
-----------------	---------------------	---------	----------------



Beauté.....

Laura RODRIGUES	Onglerie	Le Bourg	06 26 86 27 97
Céline SF Coiffure	Coiffeuse	La Font Chauvet	06 73 06 47 82



Véhicules.....

SARL RIBETTE	Garage automobile	Cayot	05 53 54 65 03
--------------	-------------------	-------	----------------

Chers administrés professionnels, si vous souhaitez apparaître dans le carnet d'adresses du bulletin municipal ou pour toute mise à jour de coordonnées, vous pouvez contacter la mairie :

05 53 54 61 41 ou par mail mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr

Vous cherchez à louer votre maison ou vendre un terrain, une maison, contactez-nous également.

De nombreux appels en mairie pourraient vous intéresser.



Maison

Thierry BODEAU	Charpente et menuiserie	Leypine	06 81 97 45 77
BONAMETAL	Serrurerie, Ferronnerie Métallerie	116 Route de Bordeaux 24430 Marsac sur l'Isle	05 53 53 41 27
TECHN "Y" CHAUFFAGE	Dépannage, entretien, intallation chauffage	Périgueux	06 09 43 63 71
CUISINE PRO froid, climatisation	Frigoriste, cuisine professionnelle, maintenance, dépannage, climatisation	Annesse et Beaulieu	05 53 04 28 27 06 62 81 00 76
2 AM Assistance audiovisuel et ménager	Réparation électro-ménager, télé, hifi à domicile 2am-24@wanadoo.fr	2 rue de la Prairie 24430 Marsac/l'Isle	05 53 04 23 23
EL TAUBY Patrice	Charpente, Couverture, Zinguerie	24110 Saint-Astier	06 79 08 68 95
GARRET Michaël	Plaquiste Peintre	Ferrière Sud 24110 Saint-Astier	07 70 37 88 65
C CLIM ELEC 24	Electricien, Climatisation air-air	340 ch. du Feuillardier 24110 Saint-Astier	06 31 68 41 03
TRELY Alain Divers Services d'Alain	Petite maçonnerie, entetien parc, etc...	Puychaud	06 37 70 52 60
Electrochoc	Vente, dépannage électroménager, électricité	24110 Saint-Astier	05 53 03 45 13
LAVESNE ELECTRICITE	Electricité Générale	Blanchou	06 22 23 15 05



Extérieur

C. PAYSAGES Emilie Chagnon	Paysagiste conseil	Faucherie	05 53 03 42 21
2 R de Jardin Jérôme RIBETTE	Service d'aménagement paysager	Z.A.E. Les Quatres Routes	06 17 89 37 84
CORREIA SALGADO Acacio	Terrassement, Aménagement Extérieur	Les Biarneix 24110 Léguillac	06 64 86 11 63



Producteurs

PÉRIGORD VITELLUS Frédéric MARCHIVE	Volailles, veau sous la mère	Boudeau	05 53 04 07 85
Annie AUTEXIER	Maraîcher, vente de légumes	Poude	05 53 07 61 57
Camille BOUCHAREY Guillaume SUCOS	Maraîcher Bio ŒUFS BIO	Veyrieras	06 66 06 15 06 06 26 15 16 43
“Le Rucher d’Audrey” David GAILLARD	Artisan Pâtissier, présent sur les marchés de Périgueux	Puychaud	06 89 97 61 14



Divers

Bruno DESPLAT	Métallerie - Ferronnerie Serrurerie	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 04 86 07
Liogier EURL	Sablage - Grenage - Polissage	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 07 42 40
Gaël GROS	Courtage en crédits	Périgueux	06 48 31 15 27
L’Atelier d’Audrey	Création d’accessoires en tissus	Sol de Dyme	06 67 87 32 93
Taxi Saint-Astier	Tous transports	Blanchou	06 68 24 76 97
Sandrine LUCAS	Secrétariat Administratif / Assistance Comptable	32 rue de l’Eglise	06 11 01 38 70 <small>sandrine.lucas42@gmail.com</small>



Hébergement - Restauration

LE BISTRO	Café, bar, restaurant	Le Bourg	05 53 46 02 44
Guillaume ROSPARS	Gîte 6 personnes, piscine	Le Bourg	06 08 32 51 97
BOUDEAU & CO Colette MARCHIVE	2 chambres d’hôtes 1 gîte 5 personnes	Boudeau	06 65 47 87 76
Fournil de la Vallée	Boulangerie - Pâtisserie	Z.A.E. Les Quatres Routes	05 53 53 92 15
Hygge En Périgord	Gîte 2 à 8 personnes, bain nordique, sauna	Le Merlet	06 23 13 34 52



Associations

	Président	Contact	Secrétaire
CLS Foot	Mickaël MIGOUT	06 19 80 39 84	Cécile HYVER
Trait d'Union	Gaëlle AMILHAT	06 19 81 49 06	Sabrina FOUNDI
Comité de jumelage	Nicole ROSPARS	06 45 45 32 55	Nadine KODRYNS
Gymforme	Annie LEBRE	06 81 50 74 43	Marie LETOURNEUX
Anciens Combattants	Jean-Claude GALLOY	06 81 62 85 50	J-François AGUIRRE
Club du temps libre	Corinne CARDIN	09 52 35 28 54	Annie FAURE
Fa Si l'Auche	Jacques CHAILLOU	06 13 05 21 35	
Ça "swing" à Léguillac	Nadine GACHE	06 23 13 24 52	Nathalie LAINEY

Horaires Bibliothèque

LUNDI : 15h - 18h

MARDI : 15h - 17h30

MERCREDI : 14h30 - 17h30

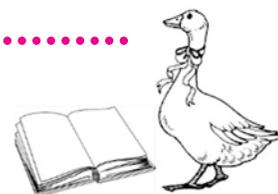
Semaine impaire

JEUDI : 9h30 - 11h30

VENDREDI : 15h - 17h

SAMEDI : 9h - 12h

Semaine paire



MAIRIE

18 rue de l'Oie

24110 Léguillac de l'Auche

Téléphone : 05 53 54 61 41

Télécopie : 05 53 54 46 19

Courriel : mairie-de-leguillac-de-lauche@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h - 14h-18h

Mercredi : Semaine impaire 9h-12h

Jeudi : 9h-12h - 14h-18h

Vendredi : 9h-12h - 14h-16h

Samedi : Semaine paire 9h-12h

Malheureusement cette année ecore, compte tenu de la situation sanitaire et des directives de la prefecture, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous restons moi et mon conseil à votre écoute.

Le conseil municipal
vous souhaite une
bonne année

2022

Merci à tous pour votre implication à
la gestion de la commune dans cette
periode difficile .